

**Rôle de la séance publique du 31/01/2025 à 09h00**

**Président** : Monsieur GEFFRAY  
**Assesseurs** : Monsieur PENHOAT et Monsieur VIEVILLE  
**Greffière** : Madame MARCHAIS

**RAPPORTEUR PUBLIC : M. BRASNU**

---

**01) N° 2403090** **RAPPORTEUR : M. GEFFRAY**

---

Demandeur	M.	K	Mohamed	Me NEVE DE MEVERGNIES
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE			

M. Mohamed K demande à la cour d'annuler le jugement n° 2408242 du 12 juin 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 1er juin 2024 du préfet de la Loire-Atlantique l'obligeant à quitter le territoire français sans délai, en fixant le pays de renvoi, lui interdisant le retour sur le territoire français pour une durée de deux ans, et l'assignant à résidence sur le territoire de la commune de Nantes pour une durée maximale de quarante cinq jours, renouvelable deux fois.

---

**02) N° 2403091** **RAPPORTEUR : M. GEFFRAY**

---

Demandeur	M.	K	Mohamed	Me NEVE DE MEVERGNIES
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE			

M. Mohamed K demande à la cour de surseoir à l'exécution du jugement n° 2408242 du 12 juin 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 1er juin 2024 du préfet de la Loire-Atlantique l'obligeant à quitter le territoire français sans délai, en fixant le pays de renvoi, lui interdisant le retour sur le territoire français pour une durée de deux ans, et d'autre part, la décision du même jour de la même autorité, l'assignant à résidence sur le territoire de la commune de Nantes pour une durée maximale de 45 jours, renouvelable 2 fois.

**Rôle de la séance publique du 31/01/2025 à 09h15**

**Président** : Monsieur le Président QUILLÉVÉRE  
**Assesseurs** : Monsieur GEFFRAY et Monsieur PENHOAT  
**Greffière** : Madame MARCHAIS

**RAPPORTEUR PUBLIC : M. BRASNU**

---

**01) N° 2400200 RAPPORTEUR : M. GEFFRAY**

---

Demandeur SELARL DU DR STOCKWELL CABINET CGC GWENVAEL  
COUHAULT

Défendeur MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE  
LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE ET NUMERIQUE

Requête de la SELARL du Dr Stockwell contre l'ordonnance n° 2202156 du 22 novembre 2023 du tribunal administratif de Caen en tant qu'il a donné acte de désistement de cette requête, sans examen de la demande réalisée par la saisine du 23 septembre 2022 et d'autre part, le requérant demande de prononcer la décharge de la cotisation foncière des entreprises à laquelle, elle a été assujettie au titre des années 2018 et 2019.

---

**02) N° 2401230 RAPPORTEUR : M. GEFFRAY**

---

Demandeur M. B Mamadou Me SMATI

Défendeur PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE

M. Mamadou B demande à la cour d'annuler le jugement n° 2308176 du 7 novembre 2023 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 12 avril 2023 du préfet de Maine-et-Loire portant refus de titre de séjour, avec obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours en fixant le pays de renvoi.

---

**03) N° 2401361 RAPPORTEUR : M. GEFFRAY**

---

Demandeur M. B Hafedh Me RODRIGUES DEVESAS

Défendeur PREFECTURE DE LA MAYENNE - ETRANGERS

M. Hafedh B demande à la cour d'annuler le jugement n° 2309171 du 11 avril 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 17 mai 2023 de la préfète de la Mayenne portant refus de titre de séjour, avec obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours en fixant le pays de renvoi.

**RAPPORTEUR PUBLIC : M. BRASNU**

---

**04) N° 2401602**

**RAPPORTEUR : M. GEFFRAY**

---

Demandeur M. A Michele Me LAVENANT  
Défendeur PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE  
ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

M. Michele A demande à la cour d'annuler le jugement n° 2310854 du 29 avril 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 21 juillet 2023 du préfet de la Loire-Atlantique portant obligation de quitter le territoire français sans délai, fixant le pays de renvoi, lui interdisant le retour sur le territoire français pendant une durée d'un an et l'informant de son signalement aux fins de non-admission dans le système d'information Schengen pendant la durée de cette interdiction.

---

**05) N° 2401614**

**RAPPORTEUR : M. GEFFRAY**

---

Demandeur M. O Jerry Austine Me CHAUMETTE  
Défendeur PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE  
ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

M. Jerry Austine O demande à la cour d'annuler le jugement n° 2315171 du 17 avril 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 10 octobre 2023 du préfet de la Loire-Atlantique portant obligation de quitter le territoire français sans délai, en fixant le pays de renvoi avec interdiction de retour sur le territoire français pour une durée d'un an.

**Rôle de la séance publique du 31/01/2025 à 10h00**

**Président** : Monsieur le Président QUILLÉVÉRÉ  
**Assesseurs** : Monsieur GEFFRAY et Monsieur VIEVILLE  
**Greffière** : Madame MARCHAIS

**RAPPORTEUR PUBLIC : M. BRASNU**

---

**01) N° 2401480 RAPPORTEUR : M. VIEVILLE**

---

Demandeur M. T Michel CABINET ORATIO  
Défendeur MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE  
LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE ET NUMERIQUE

M. Michel T demande à la cour d'annuler le jugement n° 2003798 du 22 mars 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à prononcer la réduction des cotisations d'impôt sur le revenu, de la contribution exceptionnelle sur les hauts revenus et des contributions sociales dues au titre de l'année 2016 à hauteur de 23 555 euros.

---

**02) N° 2401484 RAPPORTEUR : M. VIEVILLE**

---

Demandeur M. M Philippe CABINET ORATIO  
Défendeur MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE  
LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE ET NUMERIQUE

M. Philippe M demande à la cour d'annuler le jugement n° 2013259 du 22 mars 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à prononcer la réduction des cotisations d'impôt sur le revenu, de la contribution exceptionnelle sur les hauts revenus et des contributions sociales dues au titre de l'année 2016 à hauteur de 31 752 euros.

---

**03) N° 2401860 RAPPORTEUR : M. VIEVILLE**

---

Demandeur M. E Tedje Akpedje Me LEFEUVRE  
Défendeur MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE  
LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE ET NUMERIQUE

M. Tedje Akpedje E demande à la cour d'annuler le jugement n° 2007136 du 12 avril 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à prononcer la décharge des cotisations d'impôt sur le revenu qui ont été mises à sa charge au titre des années 2014 et 2015 et des pénalités correspondantes.



**Rôle de la séance publique du 31/01/2025 à 11h00**

**Président** : Monsieur le Président QUILLÉVÉRÉ  
**Assesseurs** : Monsieur PENHOAT et Monsieur VIEVILLE  
**Greffière** : Madame MARCHAIS

**RAPPORTEUR PUBLIC : M. BRASNU****01) N° 2302363 RAPPORTEUR : M. PENHOAT**

Demandeur M. R Jean-marc Me VERDIER  
Défendeur MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE  
LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE ET NUMERIQUE

Requête de M. Jean-Marc R contre le jugement n° 2104023 du 14 juin 2023 du tribunal administratif de Rennes en tant qu'il a rejeté sa demande d'éligibilité au crédit d'impôt recherche et au crédit d'impôt innovation au titre des années 2017, 2018 et 2019

**02) N° 2401456 RAPPORTEUR : M. PENHOAT**

Demandeur M. V Bertrand CONCORDIA AVOCATS  
Défendeur MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE  
LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE ET NUMERIQUE

Requête de M. Bertrand V contre le jugement n° 2200672 du 15 mars 2024 du tribunal administratif de Caen en tant qu'il a rejeté sa demande de décharge des cotisations supplémentaires d'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux auxquelles il a été assujetti au titre de l'année 2015.

**03) N° 2401940 RAPPORTEUR : M. PENHOAT**

Demandeur PARC EOLIEN DE DISSAY SOUS COURCILLON CABINET JEANTET ET  
ASSOCIES  
Défendeur PREFECTURE DE LA SARTHE

La société "parc éolien de Dissay-sous-Courcillon" contre l'arrêté du 24 avril 2024 par lequel le préfet de la Sarthe a rejeté la demande d'autorisation environnementale de la société "parc éolien de Dissay-sous-Courcillon" pour la création d'un parc éolien composé de quatre aérogénérateurs et de deux postes de livraison sur la commune de Dissay-sous-Courcillon.

**RAPPORTEUR PUBLIC : M. BRASNU**

---

**04) N° 2401995                      RAPPORTEUR : M. PENHOAT**

---

Demandeur        PREFECTURE DE LA SARTHE

Défendeur        M.    L        Maximilien

SELARL BENGONO

Le préfet de la Sarthe demande à la cour d'annuler le jugement n° 2407172 du 31 mai 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a annulé son arrêté du 7 mai 2024 portant obligation de quitter le territoire français sans délai en fixant le pays de renvoi, avec interdiction de retour sur le territoire pour une durée de 2 ans, pour M. Maximilien L .

---

**05) N° 2402174                      RAPPORTEUR : M. PENHOAT**

---

Demandeur        M.    S        Suad

Me PHILIPPON

Défendeur        PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE  
ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

M. Suad    S        demande la cour d'annuler le jugement n° 2211765 du 3 juillet 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 23 juin 2022 du préfet de la Loire-Atlantique portant refus de titre de séjour, obligation de quitter le territoire français dans un délai de 30 jours en fixant le pays de renvoi.

---

**06) N° 2402202                      RAPPORTEUR : M. PENHOAT**

---

Demandeur        PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE  
ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Défendeur        Mme    R        Zara

CABINET DGR AVOCATS

le préfet de la Loire-Atlantique demande à la cour d'annuler le jugement n° 2202059 du 3 juillet 2024 par lequel le tribunal administratif de Nantes a annuler son arrêté du 17 juin 2021 concernant Mme Zara    R        portant refus de délivrance d'un titre de séjour.